

PARUTION : MAI 2020



Démarche pour obtenir la certification Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA)

La municipalité est actuellement en processus pour développer une politique familiale municipale de même qu'une accréditation Municipalité amie des aînés. Voici les derniers développements dans ces dossiers.

Réception des questionnaires

La municipalité tient à remercier les personnes qui ont répondu au questionnaire, que ce soit par mode électronique ou par la version papier. Vos réponses et commentaires sont important et sont au cœur de la démarche que nous menons. La compilation des résultats suit son cours et nous devrions être en mesure de vous donner des résultats dans les prochains mois.

Prix de participation

Le tirage des prix de participation se feront dès que le comité en charge du projet pourra se réunir à nouveau.

Dernière rencontre

Lors de la dernière rencontre, le comité a pu assister à une formation de la part de Madame Denise Chayer du Carrefour Action Municipale et Famille sur les aînés. Madame Chayer nous a présenté différentes actions que la municipalité peut mettre en place pour développer un milieu de vie favorisant l'épanouissement et le bien-être de tous les membres.

Madame Caroline Cloutier nous a par la suite fait une présentation sur les saines habitudes de vie et ce que la municipalité peut faire pour améliorer la santé globale de la population.

Ces présentations nous seront très utiles pour l'élaboration du plan d'action municipal.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2020

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-029, daté du 26 avril 2020, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance ordinaire du conseil.

En conséquence, il est proposé par **Rock Côté**, appuyé par **Mélissa Turgeon** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

ACCEPTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois d'avril 2020 totalisant 80 085,30\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 14 à 18 totalisant 6 099,71\$.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE 2020

1 juin, 6 juillet, 3 août, 14 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Monsieur Carl Croteau est nommé maire suppléant pour les mois de juin, juillet, août, septembre 2020.

ADOPTION DE LA PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT

Que cette procédure sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat soit adopté, tel que déposé.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

TRAITEMENT DES GROS REBUTS AU CENTRE DE TRI DE «SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER»

Le traitement de nos rebuts recueillis le 3 juin a été confié à la firme « Services sanitaires Denis Fortier » au prix de 113,74\$ la tonne métrique.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 384 ABROGEANT L'ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 383 CONCERNANT LE TAUX D'INTÉRÊT DES DEUX DERNIERS VERSEMENTS ET MODIFIER LE CALENDRIER DES DEUX DERNIERS VERSEMENTS DES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2020

Les membres du conseil adoptent le règlement numéro 384. Une copie est sur le site internet.

ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE 2020

Les membres de ce conseil accordent le contrat de gré à gré à SEL ICECAT à 0,29\$/litre, entrepreneur conforme et ayant la meilleure offre de service globale.

BALAYAGE DE RUES 2020

Les membres de ce conseil accordent le contrat de gré à gré à Germain Daigle excavation Inc. au montant de 1 092,26\$, entrepreneur conforme et ayant la meilleure offre de service globale.

FAUCHAGE DÉBROUSSAILLAGE 2020

Les membres de ce conseil accordent le contrat de gré à gré à Michel Côté, entrepreneur conforme pour le service de débroussaillage, fauchage avec mat, coupe-herbe sur accotement et fossé pour un montant maximum de 3 000\$.

MATÉRIAUX GRANULAIRES, MACHINERIE RELATIVE À DES TRAVAUX DE VOIRIE 2020

Les membres de ce conseil accordent le contrat de gré à gré à Germain Daigle excavation Inc., conforme et celui-ci ayant présenté le plus bas prix global et/ou la meilleure offre de service globale.

FORMATION-PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

Les membres de ce conseil acceptent la proposition de services professionnels de Serge Morin, consultant, pour la formation de base de sécurité civile ainsi que la simulation de sécurité civile au montant de 3 000,00\$.

PROCLAMATION DE LA CAMPAGNE ANNUELLE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE 2020-2021

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Jessika Lacombe, mairesse de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande proclame par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2020-2021 et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices d'un des astuces retenu pour 2020-2021 soit **RESSENTIR**.

CORRESPONDANCE

Documentations diverses journalières concernant la COVID-19.

PÉRIODE DE QUESTION(S)

Vu la COVID-19, le gouvernement demande au conseil de siéger à huis clos et le public n'est pas admis. Le public est invité à poser leurs questions par courriel. Vu l'obligation prévue par l'arrêté ministériel obligeant la publication sur notre site internet d'un enregistrement audio de la séance au moyen d'un appareil tel qu'une tablette, un téléphone.

AVIS IMPORTANT- RANG 7 SORTIE DU VILLAGE DIRECTION VERS ROUTE CARRIER

Veuillez prendre note que les travaux prévus dans le rang 7 auront finalement lieu à partir du 19 mai 2020, vu que le 18, fête des Patriotes.

Il faudra vous attendre à un certain dérangement dans ce secteur pendant l'exécution des travaux et le temps pour terminer le rang 7.

Vous pouvez prendre connaissance de la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2020 à 20h sur le site internet de la municipalité sous procès-verbaux vu le huis clos et la demande du gouvernement provincial.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dq@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca